



Mercredi 10.12.14 | 47e année | No 38

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Une petite longueur d'avance

Lors de la création de Viteos, société en main de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle, le Conseil communal a décidé de mettre l'accent sur les énergies renouvelables. C'était en 2007.

Notre Ville, Cité de l'énergie depuis 1995, se donnait les moyens de son ambition.

Aujourd'hui, alors que le débat sur la Stratégie énergétique 2050 et celui sur les énergies renouvelables est engagé aux Chambres fédérales, notre Ville est dotée de panneaux solaires sur les toits de La Maladière, du CPLN, de Microcity et de Baxter, entre autres.

Avec les réalisations faites dans les Villes partenaires de Viteos, 10'000 m² de panneaux solaires produisent 1,5 millions de kWh par année, soit de l'énergie électrique pour 442 ménages de quatre personnes.

Ces chiffres passeront en 2015 à 18'000 m² de panneaux posés pour 3 millions de kWh; de l'électricité pour 831 ménages.

Mieux encore, le développement de l'énergie hydraulique sur le Seyon et la Serrière offrira quatre millions de kWh pour 1'100 ménages.

Si nous avons une petite longueur d'avance, il s'agira de la consolider et surtout de poursuivre nos efforts dans ce domaine afin que lorsque les interrupteurs des centrales nucléaires suisses seront mis sur stop, nous soyons encore éclairés!

*Pascal Sandoz
Directeur des infrastructures
et des énergies*



La Ville de Neuchâtel entend donner un nouveau visage à son centre et ses rives. • Photo: Ennio Bettinelli

Faire vivre Neuchâtel et ses rives

Le Conseil communal a dévoilé ce mercredi 10 décembre les résultats du processus participatif relatif aux projets d'urbanisme pour Neuchâtel et ses rives. Avec plus de 80% d'avis positifs, le réaménagement des Jeunes-Rives suscite un large engouement. Quant au projet d'implanter un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget, il récolte une majorité d'avis favorables. Les autorités communales entendent profiter de cet élan pour consolider leurs projets et poursuivre le dialogue entamé avec la population. Une nouvelle consultation sera lancée en 2015.

«En proposant à la population un processus participatif sur le devenir de la ville et de ses rives, notre volonté est d'insuffler une dynamique positive à Neuchâtel et de donner un nouvel élan à son développement urbanistique»,

relève Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Le projet Ring, visant à créer un véritable parc naturel aux Jeunes-Rives, a rencontré un vif succès auprès de la population. L'agrandissement de la plage et l'installation d'établissements publics suscitent l'enthousiasme. L'implantation du grand magasin de type Manor à la place Alexis-Marie-Piaget a occupé une grande part des débats lors des ateliers participatifs. Deux propositions ont émergé quant au lieu d'installation du grand magasin : le bâtiment de la Poste et ceux de l'Hôtel communal. Si une forte majorité des participants se sont déclarés favorables au grand magasin, ils se sont finalement pour la plupart ralliés au site de la place Alexis-Marie-Piaget.

La consultation continue

«Sur la base des résultats, nous pouvons poursuivre la dynamique

initiée sur le secteur centre et rives, pour aménager les Jeunes-Rives, faire vivre le port, réhabiliter la place du Port et valoriser le centre-ville et sa dimension économique. Et tous ces projets, nous souhaitons les mener en chérissant le dialogue avec la population», déclare Olivier Arni. Si les résultats sont en majeure partie positifs, le Conseil communal a toutefois entendu les craintes et les critiques émises lors des ateliers participatifs. Il apportera des réponses et souhaite dissiper les incertitudes en adaptant ses propositions. Les projets Ring et Port-Piaget feront l'objet de crédits d'étude dans le courant de l'année 2015. La population sera aussi invitée à poursuivre le dialogue : de nouveaux ateliers participatifs seront organisés concernant le secteur places Numa-Droz, Pury et gare (voir aussi en pp. 8 et 9).



3
Le projet retenu pour le réaménagement du site des anciennes serres de Vieux-Châtel est connu.



4
Le Marché de Noël du Coq-d'Inde soufflera le chaud et le froid dans une ambiance féérique.



16
Au terme d'un long débat, le Conseil général a voté le budget 2015 de la Ville.



Le Conseil communal poursuit la consolidation des projets Ring et Port-Piaget

Élan positif autour du réaménagement de

Les résultats de la vaste démarche de consultation « Centre et Rives » sont globalement positifs. La majorité des participants se montre enthousiaste face au réaménagement du site des Jeunes-Rives et favorable à la proposition d'implanter un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget. Ces deux projets feront l'objet en 2015 de demandes de crédit d'étude au Conseil général.

« C'est un nouvel élan pour les projets d'urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Nous sommes très heureux que la population nous suive, c'est une dynamique très positive », s'exclame Olivier Arni. Lancé en mars dernier, le processus participatif s'est décliné sous plusieurs

formes: exposition publique, rencontres, questionnaires et ateliers (voir encadré). Pour mener cette démarche, la Ville s'est adjoint les compétences de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, rattachée à l'EPFL. Les avis exprimés tant par la population que par les acteurs concernés seront pris en compte, et les critiques émises trouveront des réponses.

Entre nature et loisirs

Un lieu pour accéder à la nature et au lac, pour se détendre, se rencontrer et faire des activités multiples: c'est ainsi que les participants imaginent le réaménagement des Jeunes-Rives. Avec plus de 82% d'avis positifs, le projet

Ring suscite un vif engouement. Sur 1159 questionnaires dépouillés, la grande majorité des avis sont enthousiastes quant à l'agrandissement de la plage et à l'aménagement d'établissements publics. Sensible aux suggestions de la population, le Conseil communal se dit prêt à mieux prendre en compte la topographie du site et les arbres existants. Il complètera les équipements liés aux loisirs avec l'installation de grills et de jeux. L'exécutif veillera également à maintenir un nombre suffisant de places de stationnement et se donnera comme objectif d'optimiser et de réduire les coûts du projet.

Grand magasin au centre

L'implantation d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget a animé de nombreuses discussions. Le grand public a exprimé des craintes quant à l'esthétique d'une telle construction et à la concurrence par rapport aux commerçants du centre-ville. Ces derniers, eux, ont compris l'opportunité commerciale que représente le projet, qui fonctionnerait comme un facteur d'attraction. Deux propositions alternatives ont émergé: l'installation d'un grand magasin dans le bâtiment de la Poste ou dans les locaux de l'Hôtel communal. Après des débats nourris, la majorité des participants s'est ralliée à la proposition initiale de la Ville. Le Conseil communal étudiera la variante de la Poste, mais renonce à celle de l'Hôtel communal, car trop irréaliste. Les autorités poursui-

ront l'étude de projet de grand magasin à la place Alexis-Marie-Piaget avec un parking en sous-sol, notamment par un concours d'architecture. L'impact sur l'environnement et le trafic doit encore faire l'objet d'analyses. Quant à la place du Port, les participants l'ont souhaitée plus vivante et accueillante avec davantage d'activités autour du port.

Les questions liées à la mobilité, à l'accessibilité et au stationnement ont été abordées lors d'ateliers spécialisés. Les participants ont relevé l'importance d'une liaison piétonne entre le centre-ville et l'emplacement du futur grand magasin ainsi que la nécessité de renforcer l'offre en transports publics. Le Conseil communal étudiera de nouvelles possibilités de stationnement adaptées aux différents usagers. La démarche de consultation se prolongera en 2015: un nouvel atelier participatif sera consacré au secteur place Pury, place Numa-Droz et gare. Les demandes de crédits d'étude pour les projets Ring et Port-Piaget interviendront aussi l'an prochain. Il faudra attendre 2016 pour les crédits de réalisation et 2017-2018 pour voir le commencement des travaux.

Tous les résultats des ateliers sont disponibles sur www.centre-rives.ch



Le directeur de l'Urbanisme livre ses impressions

Faire vivre s

Démarche participative « Centre et Rives »

La Ville de Neuchâtel a lancé en mars dernier auprès de la population et des acteurs concernés une vaste démarche de consultation portant sur le réaménagement des espaces publics dans différents secteurs à développer:

- **Le secteur Jeunes-Rives:** avec son avant-projet Ring, a fait l'objet d'une exposition publique, durant laquelle le public a pu participer au travers de questionnaires, de rencontres et d'un livre d'or.
- **Le secteur Port-Piaget:** inclut le Port, la place du Port et la place Alexis-Marie-Piaget avec les résultats du concours « Neuch'Forever » et le projet de grand magasin. Quatre ateliers destinés au grand public, et un autre pour les commerçants du centre-ville lui ont été consacrés.
- **Le périmètre élargi comprenant les secteurs Port-Piaget et Jeunes-Rives:** a donné lieu à trois ateliers spécialisés sur les thèmes de la mobilité, de l'accessibilité et du stationnement.
- **Le secteur place Pury, place Numa-Droz et gare:** la consultation y relative sera lancée en 2015.

Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, salue l'implication de la population dans le cadre du processus participatif « Centre et Rives ».



Le Conseil communal est animé par la volonté de renforcer les liens entre autorités et citoyens. C'est dans cet esprit que s'est tenue la vaste démarche participative « Centre et Rives ». Celle-ci a permis à la population et aux acteurs concernés de s'exprimer sur le devenir urbanistique de Neuchâtel et de ses rives. A l'heure de dévoiler les résultats, le directeur de l'Urbanisme, Olivier Arni, se réjouit de l'implication de la population. Interview.

Quel bilan, respectivement quels constats, tirez-vous de ce large processus de consultation ?

En proposant à la population un processus participatif sur le devenir de la ville et de ses rives, notre volonté est d'insuffler une dynamique positive à Neuchâtel et de donner un nouvel élan à son développement urbanistique. Le résultat est à la hauteur de





les Jeunes-Rives



Le projet Ring pour le réaménagement des Jeunes-Rives a suscité un large engouement auprès des participants au processus participatif « Centre et Rives ». • Photo: archives

impressions à propos de la démarche participative « Centre et Rives »

sa ville est bel et bien l'affaire de tous

nos attentes. Nous avons pu présenter une vision d'ensemble, sur laquelle la population a pu s'exprimer. Globalement, les retours sont positifs, ce qui est encourageant pour la suite.

Le processus participatif est une nouveauté qui marque l'ouverture de la Ville envers les citoyennes et les citoyens. Notre but est d'associer le plus de monde possible à l'élaboration de la décision. Les critiques, les commentaires, les propositions ont été entendus et analysés. Les projets évolueront et seront adaptés en fonction de ceux-ci.

La participation a été de grande qualité. C'est une expérience très riche, tant sur les plans humains, que professionnels. Les Neuchâteloises et Neuchâtelois ont répondu présents et leur implication a été remarquable, basée sur un engagement citoyen que nous saluons avec grand respect. Nous sommes animés par la volonté de

renforcer les liens entre citoyens et autorités, dans la perspective d'une démocratie de proximité, vivante et porteuse d'une dynamique positive. Il s'agit de fédérer tous les talents et les énergies pour mettre en valeur les qualités exceptionnelles de Neuchâtel.

Quels sont les avantages et les limites d'une telle démarche?

Les échanges et le dialogue ont permis de construire un climat positif sur des sujets sensibles et stratégiques. Après le référendum sur la place Numa-Droz, il était fondamental d'instaurer des relations de confiance et d'amener plus de sérénité. C'est nécessaire pour avancer et réaliser des projets qui répondent aux aspirations des gens, tout en étant adaptés aux enjeux de notre époque.

Douze ans après la magie d'Expo.02, il nous revient de redonner

un mouvement aux Jeunes-Rives. Ce projet Ring et les autres projets d'urbanisme – il faudrait même parler d'urbanité – c'est l'innovation dont notre ville a besoin. L'innovation est aussi un art de vivre : créer, inventer, réinventer la ville est la responsabilité des élus.

L'espace public est la propriété des Neuchâteloises et Neuchâtelois. Nos rues, nos places, nos rives nous appartiennent. Notre lac aussi. Avec le projet Ring, il s'agit tout simplement de redonner le lac aux gens, de le rapprocher de la ville.

Les différents échanges vont-ils concrètement permettre de faire évoluer les projets d'urbanisme pour Neuchâtel et ses rives?

Le projet Ring suscite une véritable adhésion. Tout en étant à l'écoute des critiques et des craintes, en particulier concernant l'accessibilité, nous

pouvons aller de l'avant afin de restituer les rives à la population.

Concernant l'implantation d'un grand magasin, on peut poursuivre l'étude du projet, conscient que des points clés devront trouver des réponses claires, par exemple au sujet de l'intégration urbanistique et du trafic.

Pour mener à bien ces projets, nous voulons travailler de manière ouverte, avec la population, le Conseil général et toutes les composantes de la société, conscients du rôle et de la responsabilité assumés par la Ville de Neuchâtel pour le canton et le littoral.

L'action du Conseil communal s'inscrit dans la vision d'une véritable démocratie de proximité, ouverte au dialogue et porteuse d'une dynamique positive. Nous sommes animés d'une conviction fondamentale : faire vivre et évoluer sa ville est bel et bien l'affaire de chacune et chacun.

